



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Mairie de VILSBERG
24 rue Principale
57370 VILSBERG

Dossier suivi par :
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant : Le projet de remplacement d'un ouvrage d'art PB75 - RD 161A par un ouvrage cadre à VILSBERG
PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Metz, le 09 mars 2016

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de remplacement d'un ouvrage d'art existant - PB75 - RD 161A présentant des dégradations au niveau des fondations et des appuis du mur de soutènement par un ouvrage cadre situé sur le ban communal de VILSBERG.**

Ce dossier a été déposé par :
Conseil Départemental de la Moselle
Direction des Routes des Transports et des Constructions
Direction des routes départementales
17 quai Paul Wiltzer
BP 11096
57036 METZ CEDEX 1

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

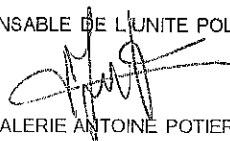
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 57-2016-00073** en date du 01 mars 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE POTIER